



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 6 juillet 2023

Le six juillet deux mille vingt-trois à 17h00 heures, les membres de l'Association Aéronautique et Astronautique de France se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris, sur convocation de son Président, Louis LE PORTZ.

- 107 membres ont voté en ligne avant l'Assemblée
- 38 membres disposant d'un droit de vote ont émargé la feuille de présence,
- 27 pouvoirs ont été reçus, affectés aux membres présents.

Ce qui porte le nombre de votants à 172.

M. Louis LE PORTZ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

En introduction, le Président désigne le Bureau de l'AGO et présente l'ordre du jour :

1. Introduction par le Président de 3AF
2. Rapport moral
3. Rapport financier 2022
 - Approbation des comptes 2022
 - Affectation du résultat 2022 et des réserves
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
4. Adoption du Budget 2023
5. Projection budgétaire 2024
6. Création d'une structure dédiée aux Colloques
7. Barème des cotisations 2024
8. Adoption d'une mise à jour du règlement intérieur des Groupes Régionaux
9. Questions diverses

Chacun des points ci-dessus fait l'objet d'une présentation s'appuyant sur des planches jointes au présent compte-rendu. Seuls les points soulignés font l'objet de résolutions votées par l'Assemblée. Les autres points sont des points d'information, détaillés dans la présentation jointe.

Le Président Louis LE PORTZ ouvre la séance, et propose que le Bureau de cette Assemblée soit constitué de lui-même, Jean-François COUTRIS, Secrétaire Général et de Bertrand PETOT, Trésorier. Hervé AUSTRUY et Pierre BESCOND sont Assesseurs.

Puis il cède la parole à Jean-François COUTRIS, Secrétaire Général.

Jean-François COUTRIS, Secrétaire Général, présente le rapport moral relatif à l'année 2021. Il fait intervenir successivement :

- Michel ASSOULINE, Directeur Général
- Bertrand PETOT, Trésorier et Président du Comité de Pilotage des Commissions Techniques,
- Jean-François COUTRIS : Président du Comité de Pilotage des Groupe Régionaux, et Président par intérim du Groupe d'Ingénierie et de Planification des colloques
- Michel ABOKAN, associé du Cabinet BACIS, Commissaire aux Comptes
- Alain MARCHETEAU

1^{ère} Résolution : Approbation du rapport moral de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport dans toutes ses parties.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 164

Contre : 3

Abstentions : 5

La résolution est adoptée à la majorité.

2^{ème} Résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Bureau et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice au 31 décembre 2022 tels qu'ils sont établis et présentés.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 160

Contre : 9

Abstentions : 3

La résolution est adoptée à la majorité.

3^{ème} Résolution : Affectation du résultat 2022 au report à nouveau.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, approuve l'affectation du résultat 2022 au report à nouveau.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 163

Contre : 3

Abstentions : 6

La résolution est adoptée à la majorité.

4^{ème} Résolution : Affectation du report à nouveau aux réserves.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, approuve la décision de solder le compte de report à nouveau en lui affectant la somme de 144 179€, imputée sur les réserves.

Après cette opération :

- Le compte de report à nouveau est de 0 €
- Le montant des réserves s'élève à : 306 426€

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 165

Contre : 2

Abstentions : 5

La résolution est adoptée à la majorité.

5^{ème} Résolution : Approbation du budget de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, approuve le Budget 2023 tel qu'il a été établi et validé par le Conseil d'Administration.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 160

Contre : 4

Abstentions : 8

La résolution est adoptée à la majorité.

6^{ème} Résolution : Approbation du projet de création de structure dédiée aux colloques.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après présentation par le Bureau, approuve le projet de création d'une structure dédiée aux colloques tel qu'il a été établi et validé par le Conseil d'Administration.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 164

Contre : 3

Abstentions : 5

La résolution est adoptée à la majorité.

7^{ème} Résolution : Approbation du barème des cotisations pour l'année 2024.

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la présentation du Trésorier, approuve le barème des cotisations pour l'année 2024 tel qu'il a été établi et validé par le Conseil d'Administration.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 161

Contre : 8

Abstentions : 3

La résolution est adoptée à la majorité.

8^{ème} Résolution : **Adoption d'une mise à jour du règlement intérieur des Groupes Régionaux.**

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, adopte la mise à jour du règlement intérieur des Groupes Régionaux tel qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 162

Contre : 8

Abstentions : 2

La résolution est adoptée à la majorité.

9^{ème} Résolution : **Approbation de la nomination d'une nouvelle administratrice**

Un poste d'administrateur étant laissé vacant, l'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, approuve la cooptation par le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 de Mme Jacqueline COHEN-BACRIE en qualité d'administratrice.

Nombre de votes exprimés : 172

Pour : 163

Contre : 8

Abstentions : 1

La résolution est adoptée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président, le Secrétaire Général et l'Assesseur.

Le présent procès-verbal est consultable sur le site www.3af.fr, rubrique « Espace adhérents ».

Louis LE PORTZ
Président

Jean-François COUTRIS
Secrétaire Général

Hervé AUSTRUY
Assesseur

Pierre BESCOND
Assesseur

